



Procès Verbal du CA n°4 BDE Atheris

Le 9 janvier 2023

Présent-es (8) : Aubin COURTY, Antonin DUFOUR, Oscar JOUBERT, Maxime JUST, Morgane LEGRAND, Basile LERETAILE, Elisa LOPEZ, Thomas QUELAIN.

Convoqué-es (11) : Aubin COURTY, Antonin DUFOUR, Carla GATTUSO, Romane HOUVENAGHEL, Oscar JOUBERT, Maxime JUST, Morgane LEGRAND, Basile LERETAILE, Elisa LOPEZ, Thomas QUELAIN, Ganesh TANGAVELOU.

Le quorum de représentation de 2/3 des convoqué-es est donc respecté. La séance débute à 20h07.

Thomas QUELAIN, Secrétaire du BDE Atheris

Ordre du jour

1	Bilan de la Présidence et bilan financier depuis le dernier CA	1
1.1	Point de la Présidence	1
1.2	Point de la Trésorerie	2
2	Vote du Procès Verbal du CA précédent	3
3	Budget des clubs KorrigENS, Brasseur et ENSgraphisme	3
3.1	Changement de catégorie du club KorrigENS	3
3.2	Budget annuel de KorrigENS	4
3.3	Budget exceptionnel pour le club Brasseur	4
3.4	Demande de budget exceptionnel pour ENgraphiSme	5
4	Divers	5
4.1	Changement de présidence pour ENgraphiSme	5
4.2	Démission de la Vice Présidence du BDE	5

1 Bilan de la Présidence et bilan financier depuis le dernier CA

1.1 Point de la Présidence

- La fermeture du Foyer et de la Festive sur cette période a limité le nombre d'événements festifs du Bureau.
- Les interdeps ont tout de même pu avoir lieu, du 21 novembre au 11 décembre, avec une victoire finale attribuée au DMIEL. La sécurité n'a pas posé de problème, chaque équipe ayant pu proposer deux événements en plus des événements organisés par le Bureau, certains clubs et d'autres associations de l'école. La vente des crêpes sur la première semaine s'est déroulée sans encombre.
- Un marché de Noël a eu lieu le 15 décembre, en lien avec d'autres associations de l'école. L'événement a reçu un bon accueil, une affluence assez importante malgré la pluie (le marché s'est donc tenu en espace rivière) et des retours très positifs des participant-es.

- Le Gala de l'école a failli être déplacé hors de l'ENS, mais après des négociations conjointes du comité et du Bureau, il a finalement été maintenu au gymnase Descartes. La Festive n'étant toujours pas disponible, le Gala 2023 aura un maximum de 500 places. Il aura lieu le 3 février, soit 2 semaines après la date prévue initialement par le comité, par demande de la sécurité de l'ENS.
- La soirée vieillesse initialement prévue le 9 décembre n'a pas pu avoir lieu pour un problème financier. Elle a donc été reprogrammée le 27 janvier. Maxime JUST demande d'où vient l'argent nécessaire au fonctionnement de la soirée. Basile LERETAILE lui répond que l'administration a alloué 8000€ à cette soirée, qui ont bien été reçus, et que le reste sera financé par les dons. Le budget total tourne autour des 9000€, pour financer le lieu et quelques goodies. Les inscriptions ont commencé depuis une semaine, on compte actuellement 150 inscrits.
- Les activités des clubs semblent bien fonctionner puisqu'aucun retour n'a été remonté au Bureau.
- Un problème est survenu par rapport aux cautions des bus du WEI. En effet, une porte d'un bus a été cassée lors du voyage aller. La compagnie de bus a encaissé sans préavis les 2 chèques de caution qu'elle avait, pour un total de 2000€. Cela ne nous paraît pas légitime, et on cherche donc à contester cet encaissement. Antonin DUFOUR, trésorier, précise que le contrat stipulait un chèque de caution de 1000€ par bus, et que la compagnie n'aurait donc pas dû encaisser les deux chèques. De plus, la facture reçue pour justifier cet encaissement nous paraît absurde : le montant est de 2000€ tout rond, en comptant 1200€ pour une porte et 10 heures pour la changer. Maxime JUST ajoute que l'état des lieux d'entrée n'a pas été réalisé. Antonin DUFOUR précise que cet argument est moins efficace que les autres, dans le sens où cela nous porte aussi en défaut. Basile LERETAILE conclut en précisant que le Bureau réfléchissait à une éventuelle attaque en justice, en lien avec le pôle juridique de la Fédération des Associations.
- Un événement de la MAGE, partenaire du BDE, a également eu lieu. Il s'agissait d'une présentation sur comment s'assurer à l'étranger, en parlant de la sécurité sociale en France et de la carte européenne d'assurance maladie. L'événement s'est plutôt bien passé, et n'a pas nécessité beaucoup d'investissement de la part du Bureau.

1.2 Point de la Trésorerie

- Des procédures de changement de compte sont en cours, ce qui bloque les informations de paiement sur l'espace client de la banque. Cette procédure est trop longue, mais dépend d'un service national et pas de l'agence donc on ne peut pas accélérer le processus. Toutefois, ça avance tout de même donc rien d'inquiétant. Avec Quentin LETERRIER, vice trésorier, Antonin DUFOUR explique qu'ils veulent quitter la Société Générale qu'ils jugent trop chère, avec des services souvent très long (preuve en est les changements actuels) et peu éthique. Après réflexion, le BDE passerait donc au CIC, qui offre le meilleur compromis vis-à-vis de ces 3 critères. À titre informatif, la Banque Postale a été rejetée à cause de sa prestation client assez mauvaise et le Crédit Coopératif car il est cher et parfois peu accommodant (d'expérience personnelle). Le Crédit Mutuel (qui est la banque de la Fédération des Associations) a été rejeté car il avait un impact environnemental plus grand que celui du CIC, notamment à cause de comptes offshore.

- Pour le marché de Noël, après avoir défrayé les clubs participants, à savoir les stands de vin chaud, de chocolat chaud et de gâteaux, les bénéfices seront, comme convenu, entièrement reversés à la Caisse de Solidarité Étudiante de la Fédération des Associations. Le but de ce marché de Noël n'était en effet pas de faire des bénéfices mais un événement solidaire.
- Pour les interdeps, chaque équipe a géré sa trésorerie de manière indépendante. La fin des comptes et les derniers remboursements sont en train d'avoir lieu, puis chaque équipe choisira ce qu'elle veut faire de l'argent restant. Puisque ce sont elles qui ont récolté l'argent, principalement à travers la vente de crêpes, il paraît logique de les laisser décider sans que le Bureau n'ait d'influence sur leur choix. La seule contrainte est que, puisque l'argent a été récolté au nom du BDE, les dons doivent vérifier certaines contraintes légales, et ne peuvent par exemple pas être effectués au profit d'associations politiques.
- L'argent promis par l'ENS pour la soirée vieillesse a enfin été reçu sur le compte du BDE, et la soirée pourra donc avoir lieu le 27 janvier.
- Pour le gala, la trésorerie est indépendante donc rien à signaler. L'hypothèse d'un Gala à l'extérieur de l'ENS aurait pu avoir un impact sur le budget du BDE, mais avec un Gala interne le budget devrait tenir à l'équilibre sans soucis.
- Les demandes de subvention annuelles ont été reçues. Elles s'élèvent cette année, comme la précédente, à 14500€. Il avait été demandé 14750€, pour revenir à la subvention de l'année d'avant, mais après concertation avec les autres associations de l'ENS, on a accepté de ne pas augmenter notre demande. Le budget total demandé par l'ensemble des associations était en effet déjà plus élevé que le précédent.
- Les RK adhèrent au BDE (comme le Règlement Intérieur l'impose), ce qui est une bonne nouvelle.

2 Vote du Procès Verbal du CA précédent

Vote du Procès Verbal du CA du 10 octobre 2022 :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Voix	7	0	1

3 Budget des clubs KorrigENS, Brasseur et ENSgraphisme

3.1 Changement de catégorie du club KorrigENS

Morgane LEGRAND explique la volonté du club de passer en catégorie 3, afin d'avoir la possibilité d'obtenir un budget pour organiser des événements. Elle explique qu'elle vient de reprendre le club, qui était principalement tourné vers l'Écosse avant, et qu'elle souhaiterait le relancer en le tournant plutôt vers la Bretagne. Les événements ne sont donc pas encore tout à fait clairs, mais des crêpes et de la musique bretonne en feront sûrement partie. Elle demande comment se déroulent les demandes de budget au sein du BDE. Antonin DUFOUR explique que

c'est le BDE qui gère l'argent et effectue les dépenses. En pratique, pour les petites dépenses, un membre du club avance puis le BDE le rembourse sous présentation d'une facture. On peut allouer un budget exceptionnel en CA pour un événement futur, en attribuant un budget maximum. Le budget non utilisé sera conservé par le BDE. Morgane LEGRAND demande alors s'il faut, pour chaque événement, venir en CA faire une demande de budget. Thomas QUELAIN précise qu'il est possible de demander un budget exceptionnel pour plusieurs événements lors du même CA. Antonin DUFOUR ajoute qu'il est également possible de demander un budget annuel, fixé lors du premier CA de chaque mandat (autour d'avril), et que c'est même mieux pour la trésorerie du BDE si le club sait qu'il fera des événements durant l'année.

Vote pour le passage de KorrigENS en club de catégorie 3 :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Voix	8	0	0

3.2 Budget annuel de KorrigENS

Basile LERETAILE demande donc quel budget annuel est souhaité par KorrigENS, pour les trois/quatre prochains mois puisque la fin de notre mandat approche. Morgane LEGRAND répond qu'un budget entre 50€ et 100€ paraît bien, et ne se rend pas compte de ce que le BDE peut allouer. Antonin DUFOUR répond que 100€ paraît bien pour un tel budget, et Morgane LEGRAND accepte.

Vote de 100€ de budget annuel pour KorrigENS :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Voix	8	0	0

3.3 Budget exceptionnel pour le club Brasseur

Aubin COURTY explique que l'année dernière, un budget exceptionnel de 200€ avait déjà été alloué au club pour pouvoir relancer ses activités, notamment l'achat d'une cuve de 35L. Le budget demandé cette année servirait à se perfectionner, car la qualité du produit réalisé est peu satisfaisante, même si correcte, et facilement améliorable. Le club souhaiterait également faire deux brassins distincts. Une première bière, une Pils nommée "Tiny's juice", du même style qu'Heineken a été réalisée lors du dernier brassage. Pour le prochain, le club voudrait en parallèle faire une bière blonde, houblonnée avec des notes fruitées, pour varier un peu. Maxime JUST demande si une dégustation est prévue, et Aubin COURTY lui répond qu'elle a eu lieu la semaine dernière, et qu'il suffit de se mettre sur la liste de diffusion pour être tenu informé-e. Il reste quelques bouteilles en Kfêt, avec une option don libre pour le BDE. "Pro tips" du président du club, il vaut mieux la servir dans un verre, car la bière n'a pas été filtrée. Le club demande donc un budget de 115€ pour avoir la possibilité de faire 2 brassins, ou a minima un budget de 80€ pour pouvoir proposer un brassin de meilleur qualité. Antonin DUFOUR dit que le BDE peut fournir le budget le plus élevé puisque les comptes actuels vont bien.

Vote pour 115€ de budget exceptionnel alloué au club Brasseur :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Voix	8	0	0

3.4 Demande de budget exceptionnel pour ENgraphiSme

Elisa LOPEZ explique qu'ENgraphiSme a créé ENSpoly, le monopoly de l'ENS. Le coût d'impression d'un jeu est de 72,24€. ENgraphiSme souhaiterait en avoir un, puisqu'iel l'ont fait, et explique que le Foyer et la KFêt semblaient intéressés pour en avoir un exemplaire également à laisser en libre service. Antonin DUFOUR demande si l'exemplaire pour ENgraphiSme serait un exemplaire à garder, ou si il pourrait être laissé en KFêt ou au Foyer afin de ne payer que 2 jeux. Oscar JOUBERT souhaite faire vivre le jeu, et explique que les fichiers de création seront stockés par ENgraphiSme, donc un nouveau jeu pourra être fait plus tard si le premier s'abîme. Il serait quand même bien d'en avoir un pour le club, surtout au vu des efforts fournis. Antonin DUFOUR est d'accord pour dire qu'un jeu qui reste dans le temps serait bien, et explique que le Foyer et la KFêt ont une trésorerie séparée de celle du BDE, et peuvent donc acheter un jeu sur leur budget sans passer en CA. Thomas QUELAIN demande d'où vient celui actuellement stocké au local club. Elisa LOPEZ répond que c'est un jeu qui date de 2011, et que c'est de lui qu'ENgraphiSme s'est inspiré pour créer cette nouvelle version. Les cartes sont en papier, et il ne tiendra pas si jamais on l'utilise au Foyer ou en KFêt. Basile LERETAILE demande de quand date le montant, et s'il n'a pas augmenté au vu de l'inflation récente. Elisa LOPEZ répond que le devis a été fait par la reprographie de l'ENS. Antonin DUFOUR explique que si le devis a été reçu, le prix est définitif malgré la très grande inflation qui touche l'encre et le papier. Oscar JOUBERT précise que le club a un budget annuel en cas de problème, qui pourra venir compléter la somme.

Vote pour 73€ de budget exceptionnel pour un jeu ENSpoly pour ENgraphiSme :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Voix	8	0	0

Antonin DUFOUR demande si les règles sont les mêmes qu'au Monopoly classique, et si le jeu a été mis à jour depuis la démission de Jean François PINTON. Oscar JOUBERT lui répond que de nouveaux effets ont été inventés. Le jeu n'a cependant pas été mis à jour après la démission de la présidence de l'ENS.

4 Divers

4.1 Changement de présidence pour ENgraphiSme

Elisa LOPEZ annonce que c'est désormais Oscar JOUBERT qui prend la présidence d'ENgraphiSme, et assure que la passation a déjà été faite et que la relève est prête.

4.2 Démission de la Vice Présidence du BDE

Basile LERETAILE annonce que Nour MOHAMMEDI a démissionné de son poste de Vice Présidente du BDE, pour des raisons de manque de temps. Une Assemblée Générale

Extraordinaire est donc en train d'être planifiée pour le mois prochain afin d'élire une nouvelle Vice Présidence. Antonin DUFOUR ajoute que c'est l'occasion pour revoir une partie des statuts, notamment le quota Monod-Descartes qui ne marche pas depuis quelques années. Une des possibilités auquel le Bureau réfléchit est de les remplacer par des objectifs de parité. En effet, cela permettrait d'assurer un Bureau Restreint plus paritaire tout en ayant des membres plus investis qu'aujourd'hui. Maxime JUST demande si une piste a été trouvée pour la nouvelle Vice Présidence. Basile LERETAILE répond qu'en interne deux membres du Bureau semblent intéressé-es. Aubin COURTY demande la date de cette future AGE, et Thomas QUELAIN lui répond autour de début février, la date reste variable en fonction du temps nécessaire à la réécriture des statuts avec l'aide du pôle juridique de la Fédération des Associations.

La séance est clôturée à 20h43.